



Cahier de candidature

17^e Gala Prix Guy-Chartrand

11 novembre 2021



trajectoire.quebec

Trajectoire Québec

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000 Québec, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. L'association agit par des représentations, des mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand.

Hommage à Guy Chartrand

Monsieur Guy Chartrand était passionné des transports collectifs. Il s'est joint à Transport 2000 Québec en 1978, soit un an après sa création. Il en deviendra le président de 1979 jusqu'en 1985, puis de 1986 à 1993. Pendant ces années difficiles pour le transport en commun, Guy Chartrand s'est engagé pour l'amélioration des services de transport collectif, notamment pour conserver les réseaux de trains de passagers au Québec.

Monsieur Chartrand a également pris la défense des usagers lors des nombreuses grèves chez les sociétés de transport et fait des pressions pour améliorer le service d'autobus, notamment par la mise en service d'une voie réservée sur l'avenue du Parc à Montréal. Guy Chartrand s'est également distingué en politique fédérale et en politique municipale.

Décédé en 2002, Guy Chartrand est avant tout reconnu comme un visionnaire des transports collectifs québécois et un grand mobilisateur auprès de la population.

En 2005, pour souligner le travail remarquable de Guy Chartrand et souligner la contribution d'individus à la mise en œuvre d'une politique de transport durable pour le Québec, Transport 2000 Québec crée le Prix Guy-Chartrand décerné dans 3 catégories.



Catégories Prix Guy-Chartrand

Les Prix Guy-Chartrand, créés par l'association Trajectoire Québec, visent à honorer les personnes et organisations qui contribuent à l'amélioration de l'offre de service en mobilité durable au Québec.

Les prix sont décernés à une organisation ou à une personne méritante selon les trois catégories suivantes :

- **Action et mobilisation des usagers**

Le Prix est décerné à une association, un OBNL ou un regroupement citoyen pour reconnaître son action ou sa mobilisation pour la mobilité durable visant à une amélioration des services de transport collectif et de l'utilisation des alternatives à l'auto solo.

- **Développement et amélioration des services de transport collectif**

Le Prix est décerné à un organisme municipal, une entreprise, une institution ou une ville pour reconnaître une orientation, une planification ou une action visant le développement et l'amélioration des transports collectifs.

- **Citoyen mobile de l'année**

Le Prix est décerné à un.e citoyen.ne ayant modifié ses habitudes de transport vers la mobilité durable, dont l'histoire est inspirante et encourage d'autres personnes à faire de même.

Pour s'inscrire au volet Citoyen mobile de l'année, consultez le site web www.trajectoire.quebec.



Soumettre une candidature

Critères d'admissibilité généraux

1. Remplir le formulaire de candidature à la fin de ce document ;
2. L'action s'est déroulée au cours des trois dernières années civiles ;
3. L'action est en lien avec le domaine des transports collectifs ;
4. Fournir une lettre d'appui provenant d'une personne ou d'une organisation expliquant de quelle façon la candidature se distingue ;
5. Fournir 3 photos en haute résolution illustrant le porteur de projet et/ou la communauté et/ou le projet.

Pour soumettre votre candidature, vous devez transmettre les documents énumérés ci-haut par courriel à info@trajectoire.quebec

La date limite pour la réception des candidatures est

le vendredi 24 septembre à minuit

Les éléments de candidature que vous transmettez seront utilisés publiquement dans les communications de Trajectoire.

Remise de prix

La 17e édition du Gala de remise des Prix Guy-Chartrand aura lieu le jeudi 11 novembre 2021.

Prenez note que selon l'évolution de la pandémie de la COVID-19, le Gala pourrait avoir lieu de manière virtuelle ou en présentiel. L'équipe de Trajectoire restera attentive aux mesures sanitaires et s'ajustera en conséquence.

Contact

Pour plus d'informations, nous vous invitons à nous contacter soit :

Par téléphone : 514-932-8008 / 1-800-932-8211

Par courriel : info@trajectoire.quebec



Toutes les candidatures seront évaluées par un comité de présélection interne à Trajectoire Québec, les candidatures finalistes seront quant à elles évaluées par un jury indépendant composé de cinq personnes provenant de diverses organisations. Un représentant par organisation finaliste doit être présent lors du dévoilement qui aura lieu le 11 novembre 2021.

Action et la mobilisation des usagers

Le Prix est décerné à **une association, un OBNL ou un regroupement citoyen** pour reconnaître son action ou la mobilisation qu'il a menée.

Critère d'admissibilité spécifique

- L'action provient d'un regroupement citoyen enregistré ou non, d'une association ou d'un OBNL.

Critères d'évaluation

Critère d'évaluation général – 10%

- Qualité de la candidature déposée

Critères d'évaluation basée sur l'initiative – 70%

- L'action a entraîné le renforcement ou la structuration d'une mobilisation citoyenne ou communautaire pour la mobilité durable visant une amélioration des services de transport collectif et de l'utilisation des alternatives à l'auto solo, dont :
 - L'accessibilité physique, financière et universelle ;
 - L'information, la communication et les relations avec les utilisateurs
 - La réduction des impacts négatifs sociaux et environnementaux.
- L'action se fonde sur un enjeu ou une problématique de mobilité identifiée par les acteurs de la communauté ;
- L'action mobilise la communauté et interpelle les décideurs pour améliorer, au bénéfice du plus grand nombre, les conditions de mobilité ;
- L'action est un catalyseur de changement dans son milieu.

Critères d'évaluation de l'organisation – 20%

- L'organisation a fait preuve d'une ou plusieurs des qualités suivantes :
 - Leadership : L'organisation démontre un désir fort d'influencer positivement la communauté ;
 - Engagement : L'organisation s'investit envers la cause qui lui tient à cœur ;
 - Transparence : L'information sur l'organisation et ces initiatives est facilement accessible pour les citoyens.

Le récipiendaire profitera d'un accompagnement des professionnels de Trajectoire d'une valeur équivalente à

1000\$

Développement et l'amélioration des services de transport collectif

Le Prix est décerné à **un organisme municipal, une entreprise, une institution ou une ville**. Il reconnaît une orientation, une planification ou une action visant le développement et l'amélioration des services de transport collectif.

Critère d'admissibilité spécifique

- Le projet provient d'un organisme municipal, d'une entreprise, d'une institution ou d'une ville.

Critères d'évaluation

Critère d'évaluation général – 10%

- Qualité de la candidature déposée

Critères d'évaluation basée sur l'initiative – 70%

- Le projet a facilité la vie des citoyens utilisateurs et a notamment favorisé :
 - L'accessibilité physique, financière et universelle ;
 - La réponse adéquate aux besoins ;
 - L'intégration des modes de transport alternatifs à l'auto solo ;
 - L'information, les communications et les relations avec les citoyens ;
 - L'usage efficace des ressources et la réduction des impacts sur l'environnement ;
 - La sécurité, la fiabilité et la simplicité des déplacements ;
 - L'optimisation des ressources et des infrastructures.
- Le projet est un catalyseur de changement dans son milieu ;
- Le projet a permis d'apporter des améliorations qualitatives ou quantitatives dans les services de mobilité offerts aux citoyens ;
- Le projet vise des solutions pérennes dont les effets seront évalués ;
- Le projet est ambitieux dans son domaine d'intervention ;
- L'action se fonde sur un enjeu ou une problématique de mobilité identifié par les acteurs de la communauté.

Critères d'évaluation de l'organisation – 20%

- L'organisation a fait preuve d'une ou plusieurs des qualités suivantes :
 - Leadership : L'organisation démontre un désir fort d'influencer positivement la communauté ;
 - Engagement : L'organisation s'investit envers la cause qui lui tient à cœur ;
 - Transparence : L'information sur l'organisation et ses initiatives est facilement accessible pour les citoyens.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

1 - Je désire déposer ma candidature dans la catégorie

« Action et mobilisation des usagers »

« Développement et amélioration des services de transport collectif »

Pour s'inscrire dans la catégorie « Citoyen mobile de l'année », consultez le site web www.trajectoire.quebec.

2- Informations sur l'organisation

Nom de la personne qui dépose la candidature

Organisation

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Site internet

Projet déposé

Le projet déposé est en lien avec la gestion de crise de la COVID-19

Oui Non



3- Description de votre organisation

5- Description de votre projet

Expliquez votre intervention.



Expliquez en quoi votre intervention répond à un enjeu ou un besoin de la communauté.

Décrivez les retombées attendues ou réelles de votre intervention.



Démontrez en quoi votre organisation a fait preuve de leadership, de transparence et d'engagement.

6- Veuillez vous assurer d'avoir respecté les consignes suivantes pour valider votre candidature :

- J'ai pris connaissance des conditions d'admissibilité et des critères d'évaluation de ma catégorie ;*
- J'ai joint une lettre d'appui ;*
- J'ai joint trois images qui représentent mon projet.*
- J'ai joint le LOGO de mon organisation si disponible.*

Complété à

Date

Veuillez noter que les lauréats dont les candidatures ont été retenues seront contactés pour de plus amples informations.

